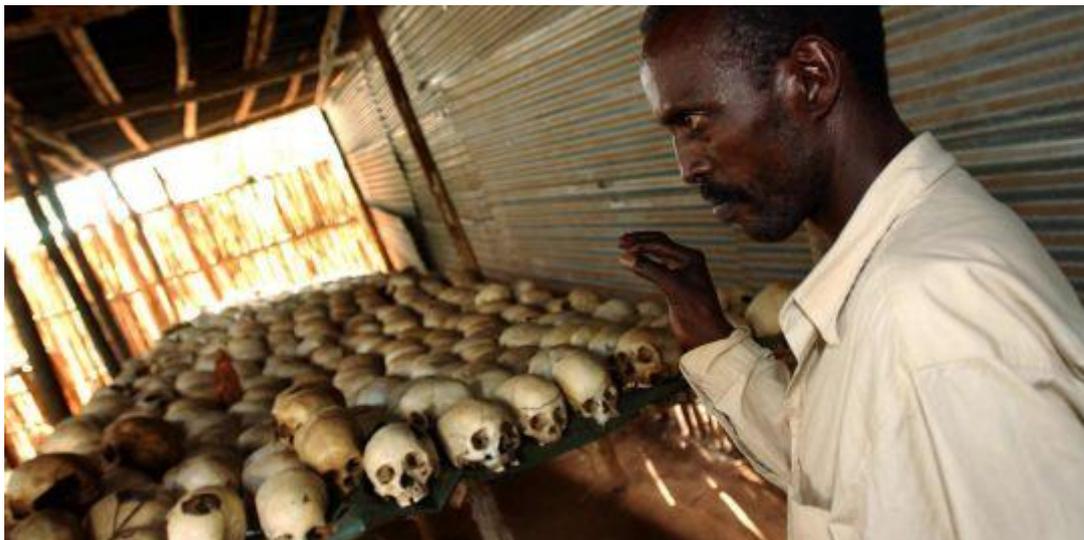


Rwanda : une vérité qui dérange en France

Le Monde | 11.01.12 | 11h39 • Mis à jour le 11.01.12 | 20h35



Au mémorial du génocide de Ntarama, en 2003. AFP/MARCO LONGARI

La vérité aura mis près de dix-huit ans à surgir, mais elle a une très grande portée historique et diplomatique. Car cette fois, elle n'est pas d'ordre politique mais scientifique : [l'expertise menée à Kigali par le juge français Marc Trévidic](#) établit que les tirs qui, le 6 avril 1994, ont abattu le Falcon 50 du président rwandais Juvénal Habyarimana sont partis du camp militaire de Kanombé, tenu par l'armée officielle, censée protéger le chef de l'Etat.

L'enquête établit donc que ce sont les extrémistes hutu qui ont assassiné le président Habyarimana parce qu'il venait d'accepter un partage du pouvoir avec les Tutsi. Et non par des combattants tutsi proches de l'actuel président Paul Kagamé, en guerre contre le régime Habyarimana, comme le juge Jean-Louis Bruguière, prédécesseur de M. Trévidic, l'avait affirmé en 2006 sans jamais avoir enquêté sur le terrain. A l'époque, ses conclusions avaient conduit le Rwanda à rompre ses relations diplomatiques avec la France.

Or cette vérité n'est pas seulement balistique : elle révèle une réalité historique qui établit le mécanisme terrible qui, cent jours durant, a conduit à la mort 800 000 Rwandais, essentiellement tutsi, mais aussi hutu modérés.

Elle montre que l'attentat contre l'avion présidentiel, qui fut le point de départ mais non la cause d'un génocide préparé de longue date, s'inscrit dans une stratégie de la terreur de la part des extrémistes hutu. Il s'agissait de provoquer une situation de chaos propice à la perpétration du massacre planifié et systématique des Tutsi et des opposants hutu. De fait, les tueries ont démarré immédiatement après le crash.



Le 6 avril 1994, le président rwandais Habyarimana - ici avec le président français François Mitterrand en 1982 - est tué dans un attentat contre son avion, au-dessus de Kigali.AFP/PIERRE GUILLAUD

L'expertise judiciaire anéantit ainsi la thèse défendue notamment par le juge Bruguière et le journaliste Pierre Péan, selon laquelle les soldats rebelles tutsi venus d'Ouganda et conduits par Paul Kagamé auraient, pour s'emparer du pouvoir, provoqué sciemment le génocide de leur propre peuple, les Tutsi de l'intérieur. L'enquête biaisée du juge Bruguière a failli aboutir non seulement à un terrifiant fiasco judiciaire, mais à une conclusion négationniste : le génocide des Tutsi aurait été organisé... par ceux-là mêmes qui allaient en être les victimes.

Parce qu'elle dérange beaucoup de monde, cette vérité a mis longtemps à être établie. Elle ne gêne pas tellement la France de Nicolas Sarkozy, qui a renoué avec le régime de Paul Kagamé et qui, à Kigali, a reconnu les "*graves erreurs d'appréciation*" de Paris. Mais plutôt la France de la cohabitation Mitterrand-Balladur, qui a soutenu jusqu'au bout le régime Habyarimana, et celle d'une armée tricolore qui, longtemps, a approvisionné et entraîné les militaires rwandais, dont certains allaient participer au génocide.

S'il a lieu un jour, le procès aux assises du crash de 1994 ne devra pas évacuer ces responsabilités. La vérité sur le génocide rwandais doit continuer à être recherchée indépendamment de la très inquiétante dérive autoritaire de l'actuel régime de Paul Kagamé. Car, avec le génocide, il s'agit d'une tragédie historique.